

Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Section 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1 Identification du produit

Formulaire produit Mélange **Nom commercial** HARBETON

Code produit HB

1.2 Les usages identifiés de la substance ou du mélange et utilise conseillé contre

Utilisation Industrielle. Pour usage professionnel seulement.

1.2.2 utilise conseillé contre

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

NOX-CRETE, INC. 1444 SOUTH 20th Street Omaha, NE 68108 Tél: 402-341-2080

Télécopieur : 402-341-9752 E-Mail : <u>corporate@nox-crete.com</u> Site Web : www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300

Chemtrec en dehors des ÉTATS-UNIS 703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Tox Aigu. 3 (orale) H301 Irritation des yeux. 2A H319 Tox Aigu. 3 (inhalation) H332 STOT SE 3 Resp Irrit. H335

Texte complet des phrases H voir section 16

Physiochimiques néfastes, à la santé humaine et les effets sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger



mot de signal DANGER

Les déclarations de danger H301 - Toxique en cas d'ingestion

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 – Nocif en cas d'inhalation

FR (French) Page 1 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Les énoncés de précaution

Prévention: P261 - Éviter de respirer les

poussières/umées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 - Laver soigneusement la peau exposée après manipulation P270 - Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 - FN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION Appeler un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301+P330 – EN CAS D'INGESTION Rincer la bouche. P332+P313 - En cas d'irritation de la peau : Consulter un médeci

Stockage: P402+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient

bien fermé.

P405 - Magasin sous clé.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations

locales/régionales/nationales/internationales.

2.3 Autres risques

Réponse :

Texte intégral des H et p phrases: voir section 16

Section 3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Magnesium Fluorosilicate	secret De Commerce	secret De Commerce

Conformément à 29CFR 1910.1200(i), l'identité chimique spécifique (et/ou) la concentration peut être retenue comme secret commercial, tandis que toutes les propriétés et effets sur la santé et la sécurité sont inclus dans la FDS. Le reste des autres ingrédients sont non dangereux ou en concentration inférieure à 1 % (ou 0,1 % pour les cancérogènes, les toxines reproductives ou les sensibilisants respiratoires).

Section 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Les premières mesures d'aide général Obtenir un avis médical/attention

Obtenir un avis médical/attention si vous ne vous sentez pas bien. Ne jamais donner quoi que ce soit par La bouche à une personne inconsciente.

Les premières mesures d'aide après inhalation

n Si les expériences individuelles des nausées, des étourdissements, a de la difficulté à respiration rechercher un professionnel de la santé immédiatement. Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consultez un médecin. Déposer à l'air

FR (French) Page 2 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin/médecin.

Les premières mesures d'aide après un contact avec la peau Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Déposer ou retirer Immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou sous la douche. Laver immédiatement

avec du savon et de l'eau en abondance.

Première mesure d'aide après un contact avec les yeux

Lorsque les lentilles de contact sont usées, les retirer si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux

immédiatement.

Les premières mesures d'aide après l'ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des

soins médicaux Immédiatement.

Plus important les symptômes et effets, aigu et retardé

Symptômes/blessures après inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après un contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou sensation de brûlure Symptômes/blessures après un contact avec les yeux Symptômes/blessures après ingestion

Peut causer une irritation des yeux ou des blessures Peut causer des irritations ou des brûlures graves à la muqueuse de la

bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Aucune information supplémentaire disponible

Section 5. Lutte incendie mesures

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Non inflammable, utiliser les médias appropriés pour circonscrire

l'incendie.

IMPROPRES moyens d'extinction

Aucun connu

5.2 Dangers spéciaux découlant de la substance ou du mélange

Réactivité

Produits de décomposition thermique peut entraîner un risque pour la

santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Lutte incendie instructions

Utiliser de l'eau pulvérisée ou de brouillard pour refroidir les conteneurs

exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome

(SCBA) et Équipement de protection complet lorsque les combats tout

incendie chimique.

Autres informations

Bien que pas inflammable sur le chauffage ou de brûler à une température supérieure à 100 degrés C (212 F), il va émettre des

fumées très toxiques de fluor et d'oxydes d'azote.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Mesures générales Dique ou de confisquer matériau déversé. Prendre Les mesures de

précaution nécessaires pour assurer votre propre santé et de sécurité

avant tentative de déversement ou de nettoyage.

6.11 Équipement de protection individuelle

Équiper l'équipage nettoyage muni de l'équipement de protection approprié.

FR (French) Page 3 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

6.2 Précautions pour l'environnement

Empêcher l'entrée aux égouts et eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou eaux publiques.

6.3 Matériaux et méthodes de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Imprégnez-vous de déversements de matières solides inertes, comme l'argile ou de la terre de diatomées. Recueillir en étanche à la vapeur les conteneurs et s'en débarrasser de façon appropriée.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Mesures de protection

Se laver les mains et autres zones exposées avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter son lieu de travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail à prévenir la formation de vapeurs. Lorsque vous n'utilisez pas tenir les récipients hermétiquement fermés. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Mesures d'hygiène Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2 Conditions de stockage dans des conditions de sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stockez conformément aux réglementations locales. Stocker dans le conteneur d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs hermétiquement fermé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'utilisation.

Matières incompatibles Température de stockage Le contact avec des acides libère un gaz toxique Éviter l'exposition à des températures de gel.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

nom des ingrédients	Limites d'exposition professionnelle ACGIH TLV (États-Unis, 2/2010)
Magnesium Fluorosilicate	2.5 mg/m3

8.2 Contrôles de l'exposition

Les contrôles d'ingénierie Utiliser avec une ventilation suffisante pour tenir le produit les

concentrations en vapeurs Spécifié ci-dessous TLV

Protection des yeux et du visage Des lunettes de protection contre les produits chimiques et / ou des

écrans faciaux sont recommandés pour éviter tout contact oculaire.

irritation ou blessure.

Protection de la peau Porter des gants et des vêtements de protection adaptés et

bottes comme requis pour prévenir tout contact avec la peau. Laver la peau exposée fréquemment avec de l'eau et du savon. Vêtements

souillés devraient être laves avant de les réutiliser.

Protection respiratoire Général ventilation de la pièce est normalement suffisante. Éviter de

respirer les produit brume ou de vapeurs. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandé lorsque les concentrations dépassent les

TLV.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

FR (French) Page 4 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques

Apparence liquide incolore

Odeur inodore

Seuil de perception de l'odeurPas de données disponiblesPHPas de données disponiblesPoint de fusionPas de données disponiblesPoint de congélationPas de données disponibles

Point d'ébullition100 C (212 F)Point d'éclairNon applicable

Relative taux d'évaporation (acétate de butyle= 1) Pas de données disponibles
Norme d'inflammabilité (solide, gaz) Pas de données disponibles
Inférieur/supérieur limites explosives Pas de données disponibles
Pression de vapeur Pas de données disponibles
Densité de vapeur Pas de données disponibles
Densité relative (masse spécifique) 1,10 Kg par litre 9,2 lb par gallon

Solubilité L'eau : Complet

Coefficient de partage n-octanol/eauPas de données disponiblesTempérature d'auto-ignitionPas de données disponiblesViscositéPas de données disponiblesTeneur en COVPas de données disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 RéactivitéAucune information supplémentaire disponible

10.2 La stabilité chimique Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviterLes températures extrêmes hautes ou basses. Éviter la congélation

10.5 Matières incompatibles Contact avec les acides rejets toxiques

10.6 Produits de décomposition dangereux Pas de données disponibles

Section 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'effets indésirables attendus sous utilisation prévue.

Irritation/Corrosion cutanée Peut causer une irritation de la peau

Yeux Mai causes une irritation des yeux et des dommages.

La respiration et de sensibilisation de la peau Peut causer une irritation respiratoire

Mutagenèse des cellules germinales Pas de données disponibles

Carcinogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs à

0,1% n'a été identifié comme cancérogène par le National Toxicology

Program, l'Occupational Safety and Health Act, ou de l'Agence

internationale pour la recherche sur le cancer (IARC) Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Certains organes cibles toxicité

Exposition unique Pas de données disponibles Exposition répétée Pas de données disponibles

Danger d'aspirationPas de données disponibles

Pas de données disponibles

Section 12. Informations écologiques

FR (French) Page 5 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

12.1 ÉcotoxicitéPas de données disponibles12.2 Persistance et dégradabilitéPas de données disponibles12.3 Potentiel de bioaccumulationPas de données disponibles12.4 La mobilité dans le solPas de données disponibles

12.5 Autres effets néfastes Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Traitement des Déchets méthodes

L'utilisateur de ce matériau a la responsabilité de disposer des éléments non utilisés, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les locaux, de l'état ainsi que les lois et règlements fédéraux concernant le traitement, de stockage et d'élimination de déchets dangereux et déchets non dangereux.

SECTION 14. Information sur les transports

Conformément aux dispositions de l'ADR/RID/ADNR/IMDG / OACI/IATA

14.1 Numéro ONU UN3287

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU Toxic Liquid, Inorganic, N.O.S. (Magnesium Flurosilicate)

14.3 Classe de Transport (es) 6.1 14.4 Groupe d'emballage III

14.5 Risques environnementaux

Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur Aucune information supplémentaire disponible

14.7 Transport en vrac selon

L'annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon

CFR 49 173,15 Non applicable

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 La sécurité, la santé et l'environnement réglementation/législation spécifique pour la substance ou le mélange

15.1.2 Règlements USA

Section 313 Contient aucun ingrédients au niveau ou au-dessus de minimus niveau

de génération de rapports.

La TSCA Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

Proposition 65 Aucun des ingrédients n'est répertorié

<u>15.1.3 Le Canada Règlements</u> Cette FDS a été préparée conformément aux critères de risque du

Règlement sur les produits dangereux (HPR) (SIMDUT 2015) et la fiche

signalétique contient tous les renseignements exigés par l'HPR.

DSL Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

<u>15.2 Sécurité chimique évaluation</u> Un produit chimique Évaluation de sécurité n'a pas été effectuée.

Section 16. Autres informations

Date d'émission 7-12-2023
Version 3.0
Numéro 183-F
Date de publication de la version précédente 7-7-2021
Préparateur Nox-Crete, Inc.

FR (French) Page 6 De 7



Fiche de données de sécurité

According to Regulation 29 CFR 1910.1200, Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)(GHS), Hazardous Products Regulation (HPR) (WHMIS 2015)

Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et recommandations sont proposées pour examen et examen par l'acheteur/l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation en toute sécurité doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, il appartient à l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Étant donné que les informations fournies dans le présent document peuvent avoir été obtenues en partie auprès de laboratoires indépendants ou d'autres sources non sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y fier qu'à ses risques et périls. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, étant donné que nous ne pouvons pas anticiper ou contrôler les nombreuses conditions différentes dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour tous les individus et/ou situations impliquant son manipulation ou utilisation. De même, nous n'offrons aucune garantie d'aucune sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit soit conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné dans le présent document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/l'utilisateur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur/de l'utilisateur de s'assurer que les informations relatives à la santé, à la sécurité et aux autres informations nécessaires sont incluses avec et/ou sur le conteneur. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, si nécessaire ou approprié, pour prendre connaissance et comprendre les données contenues dans cette FDS et tout danger associé à ce produit. La modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la re-publication ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

Texte intégral des H et P phrases

Tox Aigu. 3 (orale)	H301
Irritation des yeux. 2A	H319
Tox Aigu. 3 (inhalation)	H332
STOT SE 3 Resp Irrit.	H335

- H301 Toxique en cas d'ingestion
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H332 Nocif en cas d'inhalation
- H335 Peut irriter les voies respiratoires
- P261 Éviter de respirer les poussières/umées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P264 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit
- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301+P330 - EN CAS D'INGESTION Rincer la bouche.

P332+P313 - En cas d'irritation de la peau : Consulter un médeci

P402+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé.

P405 - Magasin sous clé.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

FR (French) Page 7 De 7